



PAVILLON JEAN-MARC LEPAGE AFFAIRES FINANCIÈRES

C'est avec fierté que le président-directeur général, M. Richard Deschamps, souligne l'annonce du gouvernement du Québec au sujet de l'implantation d'un site délocalisé de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Centre. En effet, dès septembre 2022, 24 étudiants en médecine seront accueillis dans les locaux du 3141, boulevard Taschereau à Greenfield Park, puis, à terme, une centaine d'étudiants.

Pour cette nouvelle étape dans l'actualisation de sa mission d'enseignement et de son affiliation avec l'Université de Sherbrooke, le CISSS de la Montérégie-Centre souhaite rendre hommage à l'un des médecins qui a pavé la voie de l'engagement académique de l'Hôpital Charles-Le Moyne, le Dr Jean-Marc Lepage, en nommant « **Pavillon Jean-Marc Lepage** » le bâtiment dans lequel des activités d'enseignement médical se dérouleront.

Rappelons que Dr Lepage a oeuvré pendant plus de 50 ans à l'Hôpital Charles-Le Moyne, principalement au département de pédiatrie, où il a assisté plus de 6 000 accouchements. Dédié à la santé des femmes et passionné d'obstétrique, il a aussi agi à titre de président du conseil des médecins, des dentistes et pharmaciens (CMDP) durant 15 années. Au fil des ans, il a activement participé à plusieurs grands projets qui ont contribué à façonner le visage de l'Hôpital : la construction du pavillon de psychiatrie, le projet d'affiliation universitaire du centre hospitalier avec l'Université de Sherbrooke et dans sa mission académique. Décédé récemment, le Dr Lepage était reconnu pour son écoute, son contact humain. Il était un homme dévoué, bienveillant, sensible, engagé : un homme d'exception.

Résultats financiers de l'exercice 2021-2022

En date de la période 7, se terminant le 9 octobre 2020, les résultats financiers cumulatifs présentent un déficit de 9,8 M\$, soit un écart défavorable de 1,5 % du budget cumulatif. Celui-ci s'explique par l'augmentation des dépenses en médicaments onéreux, notamment les molécules antinéoplasiques et le Spinraza.

Rapport trimestriel 2021-2022

Le rapport trimestriel au 31 mars 2021 au fonds d'exploitation présente l'équilibre budgétaire, à l'exception du déficit de 19,1 M\$ découlant de l'augmentation des dépenses en médicaments onéreux.

Renouvellement de l'entente des services bancaires avec la Banque Nationale du Canada

L'entente des services bancaires avec la Banque Nationale du Canada a été renouvelée pour une durée de trois ans, avec une option de renouvellement pour deux années supplémentaires.

PERFORMANCE ET QUALITÉ

Entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2021-2022

Le conseil d'administration a approuvé l'Entente de gestion et d'imputabilité 2021-2022 entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et le CISSS de la Montérégie-Centre.

Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2022 - Présentation d'une candidature dans la catégorie « Partenariat »

Le conseil d'administration a approuvé le dépôt de la candidature du CISSS de la Montérégie-Centre à l'édition 2022 des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux organisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux. La candidature présentée se trouve dans la catégorie « Partenariat » et est intitulée : « COVID : collaboration inédite avec les paramédics » (CISSS de la Montérégie-Centre, Ambulances Demers et Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie). Ce partenariat en réseau s'effectue au bénéfice des usagers et s'inscrit dans une perspective de cohésion. Les résultats obtenus par ce partenariat contribuent directement à l'amélioration des conditions de vie de la population.

AFFAIRES COURANTES

Règles de gouvernance

Les politiques suivantes ont été approuvées :

- Politique de télésanté (DEAU-201);
- Politique et procédures en lien avec l'autoadministration des médicaments pour le CISSS (DSP-407).

Les règlements suivants ont été approuvés :

- Révision du Règlement de régie interne du conseil multidisciplinaire (R-2016-10);
- Révision du Cadre réglementaire sur l'organisation et les bonnes pratiques de la recherche (R-2016-07).

Le conseil d'administration a également adopté des règles d'utilisation des médicaments en lien avec la thromboprophylaxie.

Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, le conseil a :

- nommé 3 médecins omnipraticiens, 9 médecins spécialistes et 1 dentiste;
- modifié les statuts ou privilèges de pratique de 6 membres du CMDP;
- octroyé des privilèges de recherche à 2 membres du CMDP;
- pris acte des demandes de congé de service de 12 membres du CMDP et du départ de 19 membres du CMDP;
- pris acte de la radiation temporaire d'un membre du CMDP;
- renouvelé la nomination, au 1^{er} janvier 2022, des médecins des départements cliniques.

Autres approbations

- Nominations au registre des signataires autorisés de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- Nominations de membres du comité d'éthique de la recherche (CÉR) des établissements du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation (CRIR);
- Nomination d'optométristes.

Rapports annuels

Les rapports suivants ont été soumis au conseil d'administration :

- Rapport d'application de la Politique pour des environnements sans fumée 2019-2021;
- Rapport annuel du comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP) 2020-2021;
- Rapport annuel du comité de gestion des risques 2020-2021

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

Le 20 janvier 2022 à 18 h au 1255, rue Beauregard, à Longueuil, salle Louis-Braille A-B.

À compter de janvier 2022, et sous réserve des mesures gouvernementales en vigueur, les rencontres du conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Centre reprennent en présentiel. Pendant cette période de pandémie, les personnes qui souhaitent assister aux séances du conseil d'administration pourront le faire aux conditions suivantes :

- **Réserver sa place** au plus tard à midi le jour ouvrable précédant la rencontre en transmettant son prénom et nom à catherine.beuzit.ciSSSMc16@sss.gouv.qc.ca (les places sont limitées compte tenu des mesures de distanciation sociale, et une confirmation sera transmise par courriel au plus tard à midi le jour de la rencontre).
- **Présenter un passeport vaccinal et une pièce d'identité** avec photo pour pouvoir entrer dans le bâtiment.
- **Porter un masque** (couvrant le nez jusque sous le menton) en tout temps.
- **Se laver les mains** en entrant et en sortant du bâtiment.
- **Respecter les mesures de distanciation sociale** en vigueur.